

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la société Maroc leasing consécutive à la fusion-absorption de Chaabi leasing, la Banque Centrale Populaire, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Mohamed Benchaaboun, a déclaré le 8 octobre 2009, avoir franchi à la hausse, le 30 septembre 2009, les seuils de participation de 5%, 10%, 20% et 33,33%, du capital de la société Maroc Leasing.

Suite à cette opération d'augmentation de capital, la BCP détient 1.181.818 actions Maroc Leasing, soit 42,56% du capital de la société, souscrites à un cours unitaire de 282,14 dh.

La BCP agit de concert avec la CDG qui détient 41,34% du capital de la société Maroc Leasing.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils susmentionnés, la BCP envisage de :

- poursuivre les achats des actions Maroc Leasing dans le cadre de l'OPA
- siéger au conseil d'administration de la société

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières